

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 21 septembre 2023

OBJET : AFFAIRE N° 10

**Délégations d'attributions au Maire –
Compte rendu des décisions
prises_Marchés publics**

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Vingt-et-Un Septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Trois-Bassins, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie - Salle du Conseil - sous la présidence de M. PAUSE Daniel, Maire.

Le Président, déclare la séance ouverte à 18h00, puis procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

PRESENTS

M. AURE Fabien (2^{ème} Adjt) - Mme ABSYTE Brigitte (3^{ème} Adjt) - Mme HOARAU Gertrude - M. LIN KWANG Joseph - Mme DE LAVERGNE Agathe - M. ZEPHIR Jackson - Mme AURE Jacqueline - Mme FURCY Florelle - M. BOURGOGNE Pierre - M. SADEYEN Frédéric - M. POTHIN Joseph - M. MAURIN Jorris - Mme RAMANY Nathalie - Mme FRUTEAU Nadège - M. AURE Yves - Mme DEPEHI Bernadette - Mme FAIN Marie Yveline.

EXCUSES

M. FONTAINE Christopher (Procuration donnée à M. PAUSE Daniel)
M. VAITY Bruno (Procuration donnée à M. POTHIN Joseph)
Mme JANNIN Jocelyne (Procuration donnée à Mme ABSYTE Brigitte)
M. M'BAJOURMBE Bryan (Procuration donnée à M. SADEYEN Frédéric)
Mme ZITTE Danielle (Procuration donnée à Mme AURE Jacqueline)
Mme FLORESTAN Nadine
M. LEBON Eddie

ABSENTS

Mme SANDANCE Chantal - M. RAMAKISTIN Roland - M. CLAIN Patrick - Mme VAITY Cathy.

NOTA : Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal a été affichée le 26 septembre 2023, que la convocation a été faite le 15 septembre 2023 et que le nombre de membres en exercice étant de 29 le nombre de membres présents est de 18.

Les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mme HOARAU Gertrude qui accepte, est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20230921-de-21092023-10-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du CGCT, les décisions prises en vertu de la délégation d'attributions consentie par délibération N° 01 du 05 juillet 2020 sont portées à la connaissance du Conseil Municipal.

Opération	Entreprise	Montant HT
Numérisation des écoles Lot 3 : Photocopieurs multifonctions	SRB	22 050,00 €
Travaux de réfection de l'église de Trois Bassins Relance lot 2 : Peinture et faux plafonds	Terre du Sud Construction	61 228,57 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Lot 1 : VRD et aménagements	Entreprise Maintenance du Bâtiment	197 507,20 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Lot 2 : Gros œuvre et étanchéité	BATINOV.RE	322 918,00 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Lot 4 : Revêtements durs	BATINOV.RE	29 656,30 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Lot 5 : Cloisons et faux plafonds	Travaux Distribution et Service	9 965,00 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Lot 7 : Peinture	DECO DESIGN	20 466,00 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Lot 8 : Electricité	ATELEC	55 645,00 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Relance lot 9 A : Plomberie / Sanitaires	BOURBON FROID OI	23 311,15 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Relance lot 9 B : Climatisation - VMC	BOURBON FROID OI	16 951,24 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Relance lot 10 A : Equipements mobiliers	SYMBIOSE MEDICAL	4 783,21 €
Construction de deux salles de veillée mortuaire Relance lot 10 B : Equipement funéraire	SYMBIOSE MEDICAL	18 750,95 €
Programme d'économie d'énergie – Travaux d'installation de chauffe-eau solaire	GAIA ENERGIES NOUVELLES	Minimum : 20 000,00 € Maximum : 50 000,00 €
Accord-cadre à bons de commande : Petits déjeuners dans les écoles maternelles et élémentaires Lot 1 : Confitures (4 ans)	TRADITION 974	Minimum : Sans Maximum : 5 000,00 €/an
Accord-cadre à bons de commande : Petits déjeuners dans les écoles maternelles et élémentaires Lot 1 : Fruits préparés (4 ans)	TRADITION 974	Minimum : Sans Maximum : 5 000,00 €/an
Mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la rue Henri Auber et du chemin de la Croix Bigat	SAFER REUNION	16 000, 00 €
Travaux d'installation de toiles d'ombrage	SAS SUN CREATIV	77 048,00 €

Interventions : Néant

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20230921-de-21092023-10-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023